

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

Travail - Justice - Solidarité

DECRET N°D/98/.....¹⁸⁶/PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'HOPITAL REGIONAL DE NZEREKORE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Vu la loi fondamentale ;
- Vu le Décret N° D/98/055/PRG/SGG du 25 Mars 1998 portant statuts de l'hôpital régional ;
- Vu le Décret N°D/96/98/PRG/SGG/ du 09 Juillet 1996 portant nomination du premier Ministre ;
- Vu le Décret N°D/96/099/PRG/SGG du 10 Juillet 1996 portant nomination des membres du Gouvernement modifié par les décrets N°D/97/013/PRG/SGG du 14 Février 1997 ; le N°/97/245/PRG/SGG du 21 Octobre 1997 ; N°D/97/267/PRG/SGG du 18 Novembre 1997 ;
- Vu le Décret N°D/96/111/PRG/SGG du 29 Août 1996 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°D/97/068/PRG/SGG du 05 Mai 1997 portant organisation du Ministère de la Santé ;

DECRETE

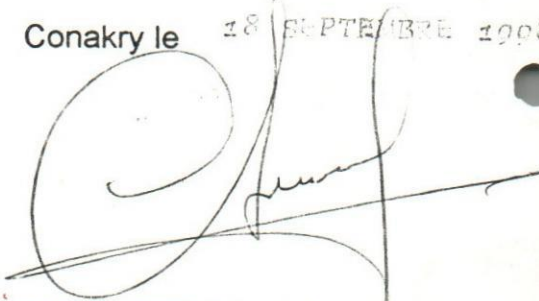
Article 1^{er} : Les cadres dont les noms suivent sont nommés cumulativement à leurs fonctions actuelles membres du Conseil d'Administration de l'hôpital Regional de Nzérékoré :

- Mr mohamed Bondabon CAMARA Chef de Cabinet du Gouvernorat de la Region Administrative de Nzérékoré ;

- Dr. Ibrahima Djénopu SOMPARE, Inspecteur Régional de la Santé de Nzérékoré ;
- Dr. Ibrahima SOW, Directeur Préfectoral de la Santé de Nzérékoré ;
- Mr. Cécé Marcel KOUROUMA, chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle à l'Inspection Régionale de l'Education de Nzérékoré ;
- Mr. Abou SOUMAH, Directeur de la Caisse de Sécurité Sociale de Nzérékoré ;
- Mr. Mohamed SOUMAH, Maire Adjoint de la Commune Urbaine de Nzérékoré ;
- Mr. Mamadou Alpha DIALLO, chargé de l'organisation des collectivités à la Préfecture de Nzérékoré ;
- Mr. Momo Kabinet SOUMAH, Inspecteur Régional des finances de Nzérékoré ;
- Dr. Marcel GUILAVOGUI, Pharmacien Chef de l'hôpital Régional de Nzérékoré.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry le 18 SEPTEMBRE 1998


GENERAL LANSANA CONTE